

## **Message spécial du président-général de l'UNC**

Par un communiqué en date du dimanche 27 mai 2018, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, a annoncé que le Premier ministre avait décidé d'attribuer aux militaires français déployés sur le territoire algérien entre le 1<sup>er</sup> juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964, la carte du combattant dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019.

### **Pour l'UNC, c'est une grande victoire !**

Depuis des décennies, l'UNC défendait cette légitime demande, dénonçant cette injustice qui frappait cette catégorie de combattants. Au départ, nous étions la seule association qui portait ce projet et j'en avais fait une de mes priorités lorsque j'avais été élu à la présidence. Progressivement, toutes les autres associations d'anciens combattants se sont ralliées à notre position, même celles qui persistent à croire que la guerre d'Algérie s'est terminée le 19 mars 1962 ...

### **Cette victoire, c'est aux associations départementales que nous la devons !**

En relayant inlassablement sur le terrain, à destination des parlementaires, les arguments élaborés par le siège national, vous êtes parvenus à convaincre et à susciter un consensus dans presque tous les partis politiques. En ne relâchant pas la pression et en interpellant le secrétaire d'État, chaque fois que vous en avez l'occasion localement, vous avez démontré qu'il s'agissait d'une demande incontournable et que nous ne renoncerions jamais.

Une nouvelle fois, la preuve est apportée que lorsque l'UNC est unie, mobilisée sur un sujet précis, déterminée quant à l'objectif, elle obtient satisfaction. Sachons nous en souvenir !

Merci à tous.

Bien cordialement.

*Pierre SAINT-MACARY*  
*Président Général*